

L'an deux mille onze et le douze avril à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Lucien BRENOT, Maire.

Etaient présents : M. BRENOT Lucien - M. ROTGER Michel - Mme FRANÇOIS Elisabeth - M. DUPONT Gérard - Mme CARAVEL Pascale - M. LEROY Pierre - Mme TERRIER Marie-Claire - M. LUPI Christian - M. LAFFONT Jean-Paul - Mme PUSSET Lucienne - M. CHAMBIN Daniel - Mme AUBERTIN Annie - M. CADOUOT Christian - M. CAMBAZARD Nicolas - Melle IGOLEN Marie - Melle BORSATO Louise - Melle OUARTI Farah - Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia.

Absents excusés : Melle BOUTEILLE Isabelle - Mme LABIE Geneviève - M. RUET Guillaume - M. ROBEIN Denis - Mme BROUSSE Patricia Melle FEVRE Déborah

Absents excusés représentés : Mme BEAUDOUVI Anne-Marie (pouvoir à Mme AUBERTIN Annie) - M. THENET Jean-Pierre (pouvoir à M. DUPONT Gérard) - M. MILLET Gérald (pouvoir à M. CAMBAZARD Nicolas)

A été nommé secrétaire : Melle OUARTI Farah

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 30.

Compte tenu des rectifications demandées par Monsieur Louis LEGRAND, le maire annonce que le compte rendu de la séance du 22 mars 2011 sera voté lors du Conseil Municipal du 24 mai 2011.

I. Communications dans le cadre de la délégation de pouvoirs au maire de prendre les décisions prévues à l'article L 2122-22 du Code général des Collectivités territoriales :

MARCHES PUBLICS

- **MAPA** : communication de la liste des marchés notifiés au cours du 1^{er} trimestre 2011

URBANISME

- **Déclarations d'Intention d'Aliéner** : Le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déclarations d'intention d'aliéner des mois de janvier, février et mars 2011.

II. INFORMATIONS :

Emprunt : la commune a souscrit un crédit In-Fine d'un montant 1 000 000 Euros sur 24 mois auprès de la CAISSE EPARGNE au Taux 2,36 % .

III. DELIBERATIONS :

Lors de sa séance du 12 avril 2011, le conseil municipal :

- **A ADOPTE** par 20 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) le budget primitif du budget annexe « ZAC 6NA » pour l'exercice 2011.
- **A ADOPTE** par 26 voix pour et 1 abstention (M. GAUTHIER Pascal) le budget primitif du budget annexe « LOTISSEMENT CLOS EN MONTVAUX » pour l'exercice 2011.
- **A DECIDE** par 20 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) de procéder à la modification n°1 (réajustement de crédits) du budget principal de l'exercice 2011.
- **A AUTORISE** à l'UNANIMITE, le Maire à signer deux contrats d'un an de collecte des déchets 2011, l'un pour les bâtiments communaux, l'autre pour les écoles, renouvelables dans la limite de 5 ans.

- **A DECIDE** à l'UNANIMITE, d'appliquer la gratuité des repas pour un jeune accueilli dans le cadre de travaux d'intérêt général, pendant les jours de travail.
- **A DECIDE** par 20 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia), d'attribuer une subvention 2011 de 5 500 euros à l'association Chevigny Renouveau.
- **A ARRETE** à l'UNANIMITE, le tarif de location du gymnase des Iris le week-end du 28 au 30 octobre 2011 à 200 €, lors d'une exposition –bourse d'oiseaux organisée par l'association les amis des oiseaux.
- **A ARRETE** à l'UNANIMITE, les tarifs "séjours jeunes" organisé par le centre social et culturel pendant l'été 2011.
- **A DECIDE** à l'UNANIMITE, d'attribuer une subvention de 1 977,00 € à l'école primaire Ez Allouères dans le cadre d'un séjour classe de découverte à Salives les 6 et 7 juin 2011.
- **A DECIDE** par 20 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia), d'accorder une participation financière correspondant à 50% du billet d'entrée au cirque plume enfant fixé à 17 euros, soit 8,50 euros, pour les élèves des écoles primaires.
- **A DECIDE** à l'UNANIMITE, d'attribuer une subvention de 495 € à l'école maternelle Henri Marc pour un voyage d'une journée au centre équestre « le galopin » à Brazey-en-Plaine fin mai 2011.
- **A FIXE** à l'UNANIMITE, le tarif de participation à la course pédestre « la Chevignoise-Kalenji », organisée par Le Service des Sports, en partenariat avec l'Office des Sports, le dimanche 6 novembre 2011 et a autorisé le Monsieur le Maire à signer les conventions partenariales.
- **A ARRETE** par 20 voix pour, 3 contre (M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) et 4 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline), le tarif de location de l'OGIVE pour l'élection régionale de Miss Bourgogne à 1 500 €.
- **A DECIDE** à l'UNANIMITE, de modifier le tableau des effectifs du personnel municipal, en créant un poste de gardien de police municipale à temps complet avec effet à compter du 1er juin 2011.
- **A DECIDE** à l'UNANIMITE, de créer un emploi dans le cadre d'un contrat d'accompagnement(C.A.E.) à compter du 1^{er} mai 2011 de 26 hebdomadaires pour une durée de 6 mois, renouvelables dans les conditions fixées par le service Public Régional de l'Emploi.
- **A APPROUVE** par 20 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia), la proposition de raccordement et la convention de réalisation des travaux et de remise d'ouvrage d'ERDF pour l'alimentation des 5 lots de la partie nord de la ZAC 6NA.
- **A APPROUVE** par 20 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia), la convention GRDF pour l'alimentation en gaz naturel de la ZAC 6NA.
- **A DONNE** par 20 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia), son accord à la gratuité de l'OGIVE au « LIONS CLUB » du Val de Saône le 15 octobre 2011, lors du déroulement d'une journée Country dont une partie des profits sera versée en faveur de la lutte contre la « sclérose en plaques ».
- **A AUTORISE** par 26 voix pour et 1 abstention (M. GAUTHIER Pascal), le Maire à signer, pendant la durée du mandat, les conventions de subventions des associations suivantes :
 - Chevigny Gym 21
 - Avenir Sportif et Culturel (sections sportives)
 - Chevigny-Saint-Sauveur Handball
 - Comité d'Action Sociale (mairie)
 - Office Culturel Chevignois
 - Chevigny-Saint-Sauveur Football
 - Chevigny Loisirs et Sports

- **A PRIS NOTE** du rapport annuel 2010 de l'Agence Régionale de la Santé concernant la qualité de l'eau utilisée pour la consommation humaine en 2010 à Chevigny Saint Sauveur.
- **A DONNE** par 20 voix pour, 1 contre (Mme MACE Jocelyne) et 6 abstentions (M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia), son accord à la gratuité de la salle du Polygone le 30 septembre 2011, pour le dîner dansant de l'amicale du groupement des Commandos parachutistes.

Fait à Chevigny Saint Sauveur, le 15 avril 2011

Le maire,

L. BRENOT



NB : le compte rendu intégral de toutes les séances du conseil municipal est tenu à la disposition du public en Mairie